

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023- 12/2/8 DOSSIER N°6052	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLoux à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
Vu le Schéma départemental de développement de la lecture*

VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2023-12/2/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
 VU l'avis de la Commission CP - Accueil, Attractivité et Culture,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder les subventions ci après :

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204, Article 2041481, fonction 313 (section d'investissement) et Chapitre 65, Article 657348, fonction 313 (section de fonctionnement).

- Au titre de l'aide au déplacement des écoles vers les bibliothèques professionnelles : **600,00 €**

Commune	Lieu du déplacement	Entreprise retenue	Aide sollicitée
Blessac	Médiathèque Creuse Grand Sud – site de Felletin	MIGNATON	600,00 € (3 déplacements)
TOTAL			600,00 €

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- Au titre de l'aide à l'acquisition de matériel informatique et audiovisuel en bibliothèque : **89,94 €**

Collectivité	Description du projet	Coût de l'opération	Aide sollicitée
Méasnes	Dans le cadre de l'informatisation de la Bibliothèque de Méasnes, la commune souhaite s'équiper d'un lecteur de codes à barre	179,88 €	89,74 € (50 %)
TOTAL			89,74 €

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- Au titre de l'aide aux manifestations autour du livre, de la lecture et des arts du récit : **1 862,00 €**

Collectivité	Description du projet	Coût de l'opération	Aide sollicitée
Creuse Confluence	La CC Creuse Confluence sollicite le Département pour soutenir le programme d'animation de la Médiathèque intercommunale en 2023	1 448,00 €	362,00 € (25 %)
TOTAL			362,00 €

Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention (s)

Ne prennent pas part au vote :

M. Nicolas SIMONNET ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse VIALLE, M. Franck FOULON ; Mme Marie-Thérèse VIALLE ; Mme Marie-Christine BUNLON, Elus Communauté de Commune Creuse Confluence

Collectivité	Description du projet	Coût de l'opération	Aide sollicitée
Felletin Le Plaisir de lire	L'Association Le Plaisir de lire sollicite le Département pour soutenir l'organisation de la Journée « Hommage à l'Ecole de Brive » le 28 juillet 2023.	12 800,00 €	1 500,00 € (25 %, plafonné à 1 500 €)
		TOTAL	1 500 €

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET